



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1102

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : Aménagement des places Ludovic Monnier et des Anciens combattants et de la rue Simone Balaÿ - Individualisation d'autorisation de programme partielle

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguët, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touléron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1102**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : **Aménagement des places Ludovic Monnier et des Anciens combattants et de la rue Simone Balay - Individualisation d'autorisation de programme partielle**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La commune de Champagne au Mont d'Or et la Communauté urbaine ont décidé en 2007 d'établir un plan de référence de la Commune sur l'ensemble des zones à vocation de centralité et d'habitat, afin d'établir les mutabilités et potentialités d'évolution, aussi bien en termes de densification que de programme de requalification du réseau d'espaces publics du centre.

La requalification des places Ludovic Monnier et des Anciens combattants, de la rue Balay et des espaces associés, sur une surface d'environ 4 000 mètres carrés, s'inscrit dans ce cadre. Par ailleurs, des interventions ponctuelles, simples, permettront d'améliorer la lisibilité de l'ensemble des espaces publics. Elles concernent 800 mètres carrés environ.

Le projet de requalification viserait à relier les deux espaces, à renforcer le caractère de la place Ludovic Monnier, à conserver l'ambiance de village et paysagère existante dans le but de favoriser la convivialité et la détente. En outre, le maintien d'un nombre équivalent de places de stationnement sera recherché dans un périmètre proche de l'aménagement.

Lors de la conception du projet, les prescriptions prendront en compte l'impact énergétique et les émissions de CO² dans le choix des matériaux et dans les modalités d'acheminement des végétaux et matériaux nécessaires au chantier. Elles devront également permettre la création de conditions techniques et physiques pour la mise en œuvre de gestions durables (maîtrise des coûts, durabilité, réduction des nuisances, etc.), le tout dans le cadre d'une démarche participative.

Le programme des aménagements proposé par la Communauté urbaine a été validé par la Commune.

Il est proposé d'engager la phase de conception du projet, ce qui nécessite la désignation :

- d'un maître d'œuvre sur la base d'une mission complète de conception, de réalisation et d'ordonnancement (OPC),
- d'un coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS).

Par ailleurs, des interventions préalables de la maîtrise d'ouvrage seront nécessaires pendant cette phase de conception du projet pour assurer notamment des travaux préparatoires.

Le budget total correspondant s'élève en autorisation de programme à la somme de 150 000 €, avec la répartition en crédits de paiement suivante : 75 000 € en 2010, 75 000 € en 2011.

Une autorisation de programme complémentaire sera présentée à l'issue des études de niveau avant-projet pour arrêter définitivement le coût global de l'opération ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'engagement de la phase de conception du projet d'aménagement des places Ludovic Monnier et des Anciens combattants et de la rue Simone Balaÿ à Champagne au Mont d'Or, pour un coût total estimé à 150 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale A.2 - Réaliser de grands projets structurants sur l'opération n° 2072 Champagne : espaces publics du centre pour un montant de 150 000 € en dépenses TTC à la charge du budget principal, avec l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

- 75 000 € en 2010,
- 75 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.